

PHASE DE CONSULTATION DE L'ETUDE D'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET D'ÉLABORATION DE MODALITÉS DE GESTION SUR LE SAGE ALLIER AVAL

STRUCTURES PORTEUSES



COLLECTIVITES PARTENAIRES



PARTENAIRES FINANCIERS



Une cartographie de présence de zones humides par expertise de terrain sera réalisée d'avril à octobre 2021 sur tout ou partie de votre commune sur le bassin versant de la Morge.

Dans le but de présenter le déroulement des inventaires, de recueillir les connaissances d'élus, de propriétaires et d'usagers locaux, d'échanger avec eux sur les enjeux associés aux zones humides (usages, intérêts, contraintes...) et de lever d'éventuelles craintes par rapport à l'inventaire, 8 groupes de travail locaux sont programmés du 22 au 25 février.

La participation à ces ateliers est conditionnée au respect des mesures sanitaires en vigueur et à une inscription préalable obligatoire auprès de la CLE du SAGE Allier aval.

Plus d'informations en mairies ou sur le site internet du SAGE Allier aval : www.sage-allier-aval.fr, rubrique « Les actions », onglet « Zones humides ».

L'étude d'inventaire des zones humides et d'élaboration de modalités de gestion sur le bassin Allier aval est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) Auvergne-Rhône-Alpes et par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Objectif : Améliorer les connaissances, développer une information sur les zones humides du territoire et mettre en place des outils de planification et d'aide à la décision des différentes actions à mettre en œuvre sur les milieux pour les acteurs de l'eau.